



FINANCEMENT FAUTEUIL DE PARA-BADMINTON

Introduction

L'acquisition de fauteuils de para-badminton représente un enjeu clé pour développer une pratique inclusive au sein des clubs et structures sportives. Face au coût de ce matériel spécifique, plusieurs solutions de financement peuvent être mobilisées.

Ce document a pour objectif de présenter de manière synthétique les principales aides et leviers existants afin d'accompagner les acteurs du badminton dans la mise en place de projets favorisant un accès au sport pour tous.

1. Etat – CPAM : Réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants

À partir du 1^{er} décembre 2025, **tous les fauteuils roulants seront intégralement pris en charge par l'Assurance maladie**. Dans le prolongement des Jeux paralympiques de Paris 2024, cette réforme acte également **la prise en charge intégrale des fauteuils roulants sportifs**. Cette mesure permet de garantir à chaque personne en situation de handicap le droit d'accéder à une activité physique sans barrière financière.

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/fauteuils-roulants-nouvelle-prise-en-charge>

2. La région

Exemple de la région Pays de la Loire :

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/sport-handicap-materiel-sportif>

Les bénéficiaires sont les associations.

Les projets éligibles concernent :

- Les investissements d'équipement
- Les matériels éducatifs et sportifs favorisant l'accueil des publics en situation de handicap.
- Sont exclus les installations sportives, la mise en accessibilité, le matériel informatique, les véhicules.

Le dispositif d'aide « Sport et handicap – matériel sportif », s'adresse aux :

- Clubs sportifs ligériens affiliés à une fédération sportive agréée,
- Les comités départementaux sportifs ligériens.

Chaque structure ne peut présenter qu'un seul projet par an.

Exemples des régions Ile de France, Nouvelle Aquitaine...

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/soutien-regional-lacquisition-de-materiels-sportifs-e-sportifs-ou-parasportifs>

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/soutien-au-para-sport>

3. Le département

Exemple de la Loire-Atlantique,

https://www.loire-atlantique.fr/44/sport/l-aide-a-l-acquisition-de-materiel-pour-les-comites-sportifs/c_1301526

Les bénéficiaires sont les comités sportifs.

Le département aide les comités sportifs départementaux, à l'acquisition de matériel, afin de permettre le développement de pratiques sportives nécessitant un matériel onéreux en particulier pour les activités nautiques. Ce dispositif concerne du matériel d'investissement, utilisables sur plusieurs saisons sportives dans une logique d'efficience et de mutualisation des moyens avec leurs clubs respectifs

Exemple du Tarn et de l'Eure :

<https://www.tarn.fr/au-quotidien/en-situation-de-handicap/sport-et-handicap>

<https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Jeunesse-sport-et-vie-associative/Promotion-des-activites-physiques-et-sportives/Sport-et-Handicap>

4. CPAM – MDPH – Mutuelle du pratiquant

MDPH – Maison Départementale des Personnes Handicapées

Il peut arriver qu'un joueur de para-badminton ayant besoin d'un fauteuil adapté pour pratiquer une activité sportive peut avoir une bonne mutuelle qui prendrait totalement ou partiellement le financement d'un fauteuil de para-badminton.

Il peut y avoir ensuite un complément de financement par la CPAM et la MDPH (à faire des demandes d'études individuelles au cas par cas auprès de ces organismes).

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/sport/quelles-aides-pour-financer-lachat-de-materiel-adapte>

5. Les fondations, la cagnotte en ligne

De grosses entreprises créent des fondations pour financer des actions ou des œuvres sociales (obligations légales). La plupart du temps, elles acceptent des dossiers qui peuvent être en lien avec le handicap.

Dans ce type de recherche de financements, **il faut savoir bien rédiger** la demande de financement de projet (par exemple : dire que vous avez besoin de fauteuils de para-badminton pour faciliter l'intégration de personnes en situation de handicap avec un projet club qui souhaite développer une pratique du badminton de façon inclusive « BAD POUR TOUS » en mixant tous les types de pratiques du badminton possible). Il faut bien lire le cahier des charges.

L'idéal est d'appeler ou d'envoyer un mail avant de déposer une demande. Vous trouverez souvent un interlocuteur qui saura vous guider pour bien rédiger votre demande afin qu'elle soit acceptée par une commission d'attribution.

<https://www.fondation-bpgo.fr/soumettre-un-projet/>

<https://www.fondationbanquepopulaire.fr/handicap/>

<https://fondation.creditmutuelalliancefederale.fr/fr/apel-a-projet/solidarite-et-territoires.html>

<https://www.lacagnottedesproches.fr/aide-financiere-handisport/>

<https://www.lesportaduceur.org/100-champions>

6. Bouchons d'amour (association nationale)

Le but de l'association est de collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons et couvercles plastiques vers un recycleur ou une entreprise de recyclage et gérer l'argent issu de la vente de ces bouchons afin de participer à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuil roulants, matériels handisports ou à l'aménagement de l'habitat, ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport...), aider d'autres associations. Promouvoir par tous les moyens la collecte des bouchons auprès des établissements scolaires, entreprises, collectivités...

Par le biais de cette association, vous pouvez associer en fait 2 actions (éco-responsable et pratique du para-badminton) :

- Dans un 1^{er} temps vous pouvez être acteur de cette association en collectant dans vos structures sportives les bouchons de vos tubes de volant. Vous pouvez également demander à vos adhérents de ramener leurs bouchons « domestiques » (à savoir leur propre consommation de bouchons à la maison, voir à en récupérer auprès de leurs proches, dans les écoles de vos enfants, etc...)
- Une fois que vous devenez quelque part « acteur » de l'association « LES BOUCHONS D'AMOUR » en tant que collecteur, il vous sera plus facile d'obtenir un financement auprès de cette association pour financer l'acquisition de fauteuil de para-badminton...

7. Mécénat – Dons Financiers

Vous pouvez développer autour de vous et parmi vos adhérents une recherche de partenariat auprès d'entreprises.

Ce qui peut être un facilitateur pour qu'une entreprise se décide à vous verser un don financier est de dire que votre association sportive peut délivrer un CERFA indiquant que l'entreprise peut bénéficier d'un crédit d'impôt en retour de son don.

L'entreprise bénéficie d'une **réduction d'impôt** égale à l'un des montants suivants :

- 60% du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000€

Exemple : Si vous obtenez une aide de 600 euros sous forme de mécénat et que vous pouvez délivrer un CERFA pour ce don à l'entreprise, celle-ci pourra déduire de ses impôts 60% de cette somme. Le coût final du don pour l'entreprise sera de 240€.

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22263>

Le CERFA peut être délivré si vous pouvez attester que vous êtes une association **œuvrant en tant qu'organisme d'intérêt général sans but lucratif**.

Afin de prouver que vous êtes une association œuvrant en tant qu'organisme d'intérêt général sans but lucratif, l'idéal est d'avoir un projet club qui rédige bien le fait que l'objectif du club est de développer une pratique du badminton pour tout public « BAD POUR TOUS » et que l'acquisition d'un fauteuil de para-badminton rentre dans ce cadre-là.

Agrément « Jeunesse et sports » : Avoir un numéro d'agrément jeunesse et sports peut également prouver que vous êtes dans une démarche de développement du « BAD POUR TOUS » pour une pratique du badminton pour tout public.

Cet agrément peut également être demandé quand vous faites une demande de subvention auprès d'établissements publics (voire auprès des fondations).

Il peut être un argument favorable pour convaincre une commission d'attribution de répondre favorablement à une demande d'aides financières.

<https://www.associations.gouv.fr/la-procedure-de-demande-d-agrement-jep.html>

8. Organismes d'événements

Il peut être possible pour un club, un comité, une ligue, d'organiser une manifestation sportive (ou autres...) qui auraient pour intention de dégager un bénéfice qui serait « exclusivement » ou « partiellement » dédié au handicap (« aide à l'inclusion » par exemple) et destiné à l'acquisition de fauteuils de para-badminton.

Par exemple : Organisateur du Championnat de France Para-badminton

Un comité ou une ligue peut s'associer avec un club pour dire que les bénéfices obtenus lors de cette manifestation sportive serviront à financer des fauteuils de para-badminton (fauteuils qui pourraient être mis à disposition en cas de besoin à tous les clubs de badminton du territoire concerné par l'organisation).

L'organisation d'un tel événement peut être une très belle vitrine :

- Prouver sur votre territoire qu'un public handicapé peut pratiquer le para-badminton (visibilité)
- Faire de la détection (on peut donner l'envie à un public handicapé de vouloir pratiquer le para-badminton)
- Faciliter l'obtention de subvention auprès de tout un ensemble d'organisme (notamment auprès de la ville qui accueillerait l'événement).
- Obtenir un bénéfice pour éventuellement acheter des fauteuils de para-badminton (soit la totalité du bénéfice, soit se dire que 50% des bénéfices seront utilisés pour l'acquisition de fauteuils de para-badminton et 50% à la structure accueillante par exemple)

<https://www.ffbad.org/viedesclubs-boite-a-outils-dirigeants-organiser>

Même si vous ne répondez pas totalement au cahier des charges de la FFbAD, vous pouvez quand même postuler si vous avez la volonté de vouloir organiser un Championnat de France.

9. Actions « Facturables »

Dans vos clubs, comités ou ligues, vous pouvez avoir des forces vives capables d'animer des séances de para-badminton.

La formation fédérale « Diplôme d'Initiateur Publique de Para-badminton » peut vous aider à animer ce type de séance.

Des actions d'animation peuvent être menées sur votre territoire en partenariat avec des écoles, des entreprises, des associations en lien avec le handicap.

Il faut être à l'écoute en vous créant un réseau d'acteurs ou de partenaires territoriaux dans le monde du sport et du handicap.

Vous pouvez proposer des actions facturables auprès par exemple d'association afin de pouvoir mener des actions en partenariat. L'idée est de rentrer en contact avec les différentes structures de votre territoire active dans ce domaine et voir ce qu'il est possible de faire ensemble.

10. Les éléments facilitant l'obtention de financement

Pour convaincre tout un ensemble de structures listées précédemment de vous verser des fonds, il faut souvent avoir un « Bon dossier » pour convaincre les commissions d'attribution d'émettre un avis favorable.

Voici une liste des actions favorable pour obtenir des financements :

- Avoir un projet club définissant bien votre volonté de vouloir développer une pratique « BAD POUR TOUS » accueillant tout type de public et d'encourager une pratique « inclusive du para-badminton ».
- Avoir un agrément « Jeunesse et Sports ».
- Avoir le label « Club inclusif » proposé par le CPSF « <https://france-paralympique.fr/club-inclusif/> »
- Organiser des manifestations sportives en lien avec le handicap
- Être inscrit dans le handi-guide des sports : <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>
- Prouver qu'on a les moyens d'accueillir un public à handicap (par exemple obtention de label en lien avec le handicap ou la mise en avant d'un diplôme d'initiateur para-bad [Formation Initiateur Public Para Badminton](#))
- Mener des actions en lien avec le handicap directement ou en partenariat (Association 1^{er} de cordée qui peut mener des actions sports à l'hôpital et qui permet d'aller à l'encontre d'un public en situation de handicap dans des centres de rééducation...).

11. Le choix du fauteuil

Modèle type d'un fauteuil de para-badminton :



- Avoir dans l'idéal 2 roues anti-basculés à l'arrière (si vous avez des fauteuils handisports qu'avec une seule roue anti-basculé à l'arrière pour démarrer la pratique, cela peu suffire).

- Avoir un dossier réglable en hauteur selon le besoin du pratiquant (permet de ne pas perdre l'équilibre dans son fauteuil).
- Permettre l'utilisation de sangles (fixation sur le cadre).
- Ne pas avoir de barre de sécurité à l'avant pour les chocs (comme les fauteuils de handibasket qui génère une gêne pour les coups de raquettes main basse en avant).

12. Commander un fauteuil

<https://rmasport.com/badminton/>

La BWF a un accord avec RMA Sport, un fauteuil « club » qui existe en 3 largeurs (38, 41 et 43) et qui dispose de quelques réglages pour moins de 1500€.

<https://development.bwfbadminton.com/fr/inclusivity/wheelchair-support-programme-overview>

Il faut remplir le formulaire de demande et leur renvoyer à sales@rmasport.com.

<https://development.bwfbadminton.com/wp-content/uploads/2024/05/Badminton-BWF-2024.pdf>

Il existe d'autres gammes de fauteuils :

<https://rmasport.com/badminton/>